

Comment paramétrer les adresses IP pour l'accès au pointage virtuel ?

Par défaut, l'adresse IP 0.0.0.0/0 n'est pas autorisée.

De fait, lorsque vous autorisez le pointage virtuel pour un profil d'heures, l'utilisateur ayant ce profil d'heures verra ce message sur sa page d'accueil :

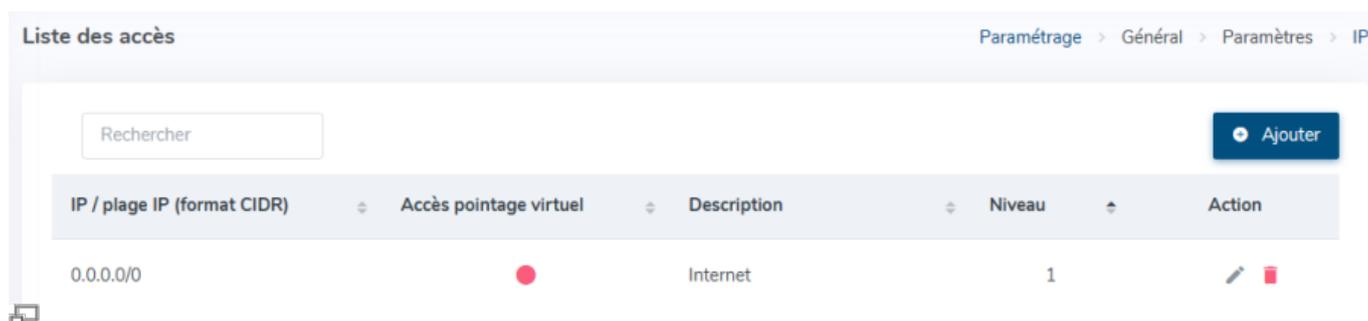
VENDREDI 29 MARS 2024



Il est donc indispensable d'intervenir pour gérer les autorisations de pointage virtuel en fonction du lieu de connexion.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Général > Paramètres > IP**

- [Vous ne souhaitez pas de restriction d'accès](#)
- [Vous souhaitez restreindre l'accès](#)



Cliquez sur le crayon en bout de ligne de l'IP 0.0.0.0/0 afin d'activer le pointage virtuel.

Modifier



IP / plage IP (format CIDR) *

0.0.0.0/0

Accès pointage virtuel *

Non

Oui

Non

Internet

 Enregistrer

Renseignez à oui l'accès au pointage virtuel, et modifiez le libellé au besoin, puis enregistrez.

La possibilité de pointer virtuellement sera ouverte aux utilisateurs.

Liste des accès Paramétrage > Général > Paramètres > IP

Rechercher  Ajouter

IP / plage IP (format CIDR)	Accès pointage virtuel	Description	Niveau	Action
0.0.0.0/0		Internet	1	 

Il va être nécessaire de paramétrer la/les adresse(s) IP autorisées à l'accès au badgeage virtuel : cliquez sur "**Ajouter**".

Ajouter ✕

IP / plage IP (format CIDR) *

Accès pointage virtuel *

Description *

 Enregistrer

Renseignez l'adresse IP (ou la plage d'IP) concernée par le pointage virtuel.



Une plage d'adresses IP doit être renseignée comme suit : **X.X.X.X/X**.

Paramétrez ensuite l'accès au pointage virtuel, définissez un nom puis enregistrez.

Liste des accès Paramétrage > Général > Paramètres > IP

Rechercher Ajouter

IP / plage IP (format CIDR)	Accès pointage virtuel	Description	Niveau	Action
12.124.3.66	●	Bâtiment 2B	1	↓ ✎ 🗑️
0.0.0.0/0	●	Internet	2	↑ ↓ ✎ 🗑️
81.250.227.53	●	Bureau	3	↑ ✎ 🗑️

L'IP (ou la plage d'IP) a été ajoutée en bas du tableau.

Liste des accès Paramétrage > Général > Paramètres > IP

Rechercher Ajouter

IP / plage IP (format CIDR)	Accès pointage virtuel	Description	Niveau	Action
81.250.227.53	●	Bureau	1	↓ ✎ 🗑
12.124.3.66	●	Bâtiment 2B	2	↑ ↓ ✎ 🗑
0.0.0.0/0	●	Internet	3	↑ ✎ 🗑

Cliquez sur la **“flèche vers le haut”** de la colonne **“Action”** afin de positionner cette ligne correspondant à la nouvelle IP/plage d'IP au dessus de la ligne de la plage internet 0.0.0.0/0. En effet, Les IP/plages d'IP ne seront autorisées à accéder au pointage virtuel que si elles sont positionnées au dessus de la plage IP internet 0.0.0.0/0.

From: <https://manuel.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link: https://manuel.ohris.info/doku.php/parametrage_general:administrateur_parametrage_ip

Last update: **2024/03/29 16:14**

